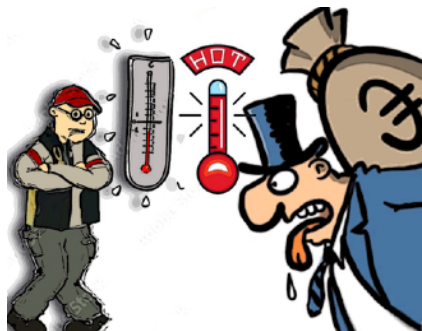


Ecolo Book-émissaire

#Rse #Plansobrieteenergetique #Modedeconsomation #Factureelectricite #Dividendes



Après des années d'inaction climatique, et longtemps peu soucieux du gaspillage, le groupe Fnac Darty s'est engagé à participer au plan de sobriété énergétique gouvernemental, visant à réduire de 10% les consommations d'énergie d'ici 2 ans. Pour diminuer l'impact de nos magasins, la direction va diffuser un guide « écologique » afin de rappeler « les bonnes pratiques ». La direction compte surtout sur nous, les salarié(e)s pour éviter que ses factures électriques ne connaissent une flambée. Cette promotion des éco-gestes permettra certainement des réductions de consommation à la marge, évidemment toujours bienvenues mais très loin d'être suffisantes. On n'a pas baissé la consommation d'énergie

de 10%, pendant les confinements en 2020, alors que l'activité économique était à l'arrêt. Inutile de nous faire culpabiliser en cas d'échec ! Les salariés ne doivent pas servir de bouc-émissaires. Les pratiques outrancières du mode de production capitaliste et ses courses effrénées à la livraison rapide, sont à l'origine du dérèglement de la planète. Si nous, les salarié(e)s, devons prendre notre part à l'effort collectif, nous ne sommes pas responsables avec nos minus bilans carbone en relation avec notre maigre pouvoir d'achat, du réchauffement climatique. Après une décennie de modération salariale, désormais, c'est la sobriété énergétique qui devient notre quotidien, décidément, la frugalité s'acharne sur les salariés de la Fnac. Ce qui pourrait carrément nous faire disjoncter, c'est le parallèle entre une drastique austérité pour les salariés d'en bas (qui, eux, n'ont jamais trop profité de l'abondance), et une opulence devenue indécente avec des dividendes en forte hausse, reversés aux actionnaires !

« C'est pas Versailles ici » !

#Plansobrieteenergetique #Eclairage #Temperature19% #Appareilsselectriques #ouverturedesmagasins

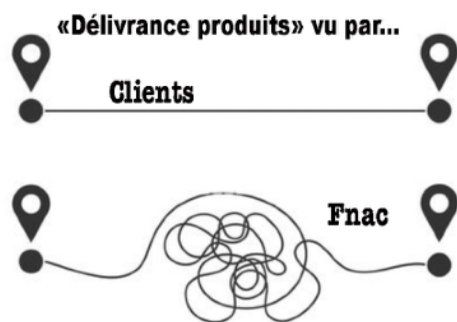
Lors du dernier CSEC, la Fnac a présenté son plan de sobriété énergétique qu'on pourrait résumer par l'expression populaire « C'est pas Versailles ici ». Le rééquipement sur l'ensemble du parc des magasins en « full led » est prévu sur 2023/2024. Pour être mieux éclairé sur la question, la CGT vous rappelle que la précédente vague d'ampoules avait été entièrement financée par le CICE. Lueur de bon sens, les illuminations extérieures des magasins Fnac ne scintilleront plus hors des heures d'ouvertures. Plus clair-obscur, cette volonté de la boîte d'adapter le fonctionnement de l'éclairage selon les besoins réels de la



surface de vente. Rassurez-nous, on ne va pas ranger les produits dans la demie-pénombre sous prétexte que le magasin n'est pas encore ouvert ? En chauffant les magasins à 19° l'hiver, le plus grand effort sur la réduction de consommation d'énergie concerne directement les conditions de travail. La CGT met la lumière sur la mauvaise qualité d'isolation de nos bâtiments, vraies passoires thermiques sur beaucoup points de ventes. La direction propose de fermer les portes d'entrée des établissements et l'achat de polaires. Si un Comex, à l'instar d'un conseil des ministres, peut se présider en doudoune pour la photo, il n'est pas certain que ces vêtements chauds soient adaptés à la débauche d'énergie des salarié-e-s Fnac en magasin. Dans la série « les petits gestes qui sauvent la planète » les salarié-e-s sont aussi priés d'éteindre les appareils électriques quand ces derniers ne sont pas utilisés. Attention, l'infantilisation pourrait faire péter les plombs. La Fnac indique réfléchir sur la pertinence de certaines ouvertures exceptionnelles ou certaines amplitudes. Par exemple, fermer le samedi soir à 19H30 sur Orléans quand la quasi-totalité des enseignes de la rue ont baissé le rideau, est-ce vraiment judicieux ? Une ½ heure d'économie d'énergie, ça ne se refuse pas ? La CGT ne manquera pas de rebrancher sur ces sujets « verts » qui ne demandent qu'à murir !

Chancèle culture

#Culture d'entreprise #Delivrance produits #Parcours clients #Valeur ajoutée



Les apôtres de la culture d'entreprise font souvent le taf, avec plus ou moins de brio. Des coulevres, ces prédicateurs de la bonne parole patronale, ont réussi à en faire avaler à leurs subordonnés en se disant qu'avec le temps, les salariés vont finir par digérer l'indigeste. Le projet « Délivrance en rayon » entame sa deuxième saison, et les prosélytes, même en louvoyant, n'arrivent toujours à faire gober ce « boa constrictor ». Les chantages du parcours client dont on nous a rabattu les oreilles pendant des années pour le rendre le plus simple possible, se perdent dans un labyrinthe d'explications pour justifier la multiplicité des points de retrait. Quand des clients ayant acheté à la fois du PE et du PT (pourtant, pas la

majorité du genre) se présentent, la « frêle organisation » vole systématiquement en éclats. Rame, rame, rameurs, ramez. Ce projet étant rationnellement indéfendable, il faut reconnaître que parfois, la direction se renouvelle. L'internaute venant retirer sa commande, ne serait pas un homme pressé. Une thèse ô combien fragile. L'homme pressé, c'est celui qui est juste derrière lui dans la file d'attente venu récupérer son colis et repartir aussitôt. L'homme pressé par toutes les tâches à exécuter, c'est aussi le salarié qui délivre le produit, et qui pendant qu'il exerce une tâche de logisticien, voit que son boulot d'origine ne se fait pas sans lui. Dans la mauvaise foi de la justification à tout prix, les affidés se surpassent. Toute l'année, le nec plus ultra serait autour d'une boîte à pizza, de donner à un client, la possibilité de rencontrer un vendeur compétent. En décembre, la direction, revenue à un soudain pragmatisme (la fameuse productivité) se souvient qu'un vendeur dans son rayon, par sa connaissance de l'offre, présente un potentiel de valeur ajoutée bien plus important. Même avec la pommade, cette volte-face ne trompe personne. La culture d'entreprise chancèle. On va continuer à faire semblant de croire à ce projet, encore longtemps ?

Refus de priorité

#Priorisation des tâches #Organisation du travail #Management

Pas un président (e) d'instance ne s'y risque, aucun représentant de l'exploitation non plus ! Quand les représentants du personnel cherchent à connaître comment s'établit la priorisation des tâches, un incompréhensible logorrhée de nos interlocuteurs fait guise de réponse. Les directeurs, encadrants ou RH ne semblent pas avoir été mis, non plus, dans la confidence. Personne ne prend la responsabilité de répondre à cette question pourtant cruciale. La Fnac exige de nous, des objectifs de performances économiques toujours supérieures et de satisfaction des clients au firmament. La direction nous laisse libre des moyens (qu'elle ne fournit surtout pas) pour les atteindre. Face à cette béance, les salarié-e-s, largement au-delà de leur fiche de poste, et forts de leur conscience professionnelle, essaient de suppléer aux carences organisationnelles, souvent au détriment de leur santé. Si nous échouons, c'est toujours de notre faute, à nous, les salarié-e-s, jamais celle des concepteurs de projets ou des supérieurs. En refusant obstinément de prioriser les tâches, toute la pression retombe sur les éléments à la base, c'est-à-dire nous, les seuls interlocuteurs directs des clients. Par exemple, celui, celle ou ceux qui ont « pondu » la livraison en rayon, ne vivent pas les aberrations de leur projet en transférant toutes les responsabilités sur l'exécutant qui doit se débrouiller avec les dysfonctionnements ou bidouiller des solutions pour s'en sortir., c'est pourtant à l'employeur d'organiser le travail. Le N+1, dans les entretiens d'évaluation, ne se gênera pas pour relever un manque de savoir-faire ou de savoir-être (craquage de nerfs, par exemple) dans la priorisation des tâches. Dans l'empilement des tâches et des nouveaux projets, les équipes sont arrivées au maximum de ce qu'elles pouvaient absorber. La CGT dénonce régulièrement les dérives de cette « agilité » dans les instances, et comme pour la priorisation des tâches, la direction ne pipe pas mot.



La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

CGT Fnac. On ne peut qu'adhérer.



cgtnac.com

facebook.com/cgtnac/

twitter.com/CgtFnac

instagram.com/cgt_fnac/

cgtnac

